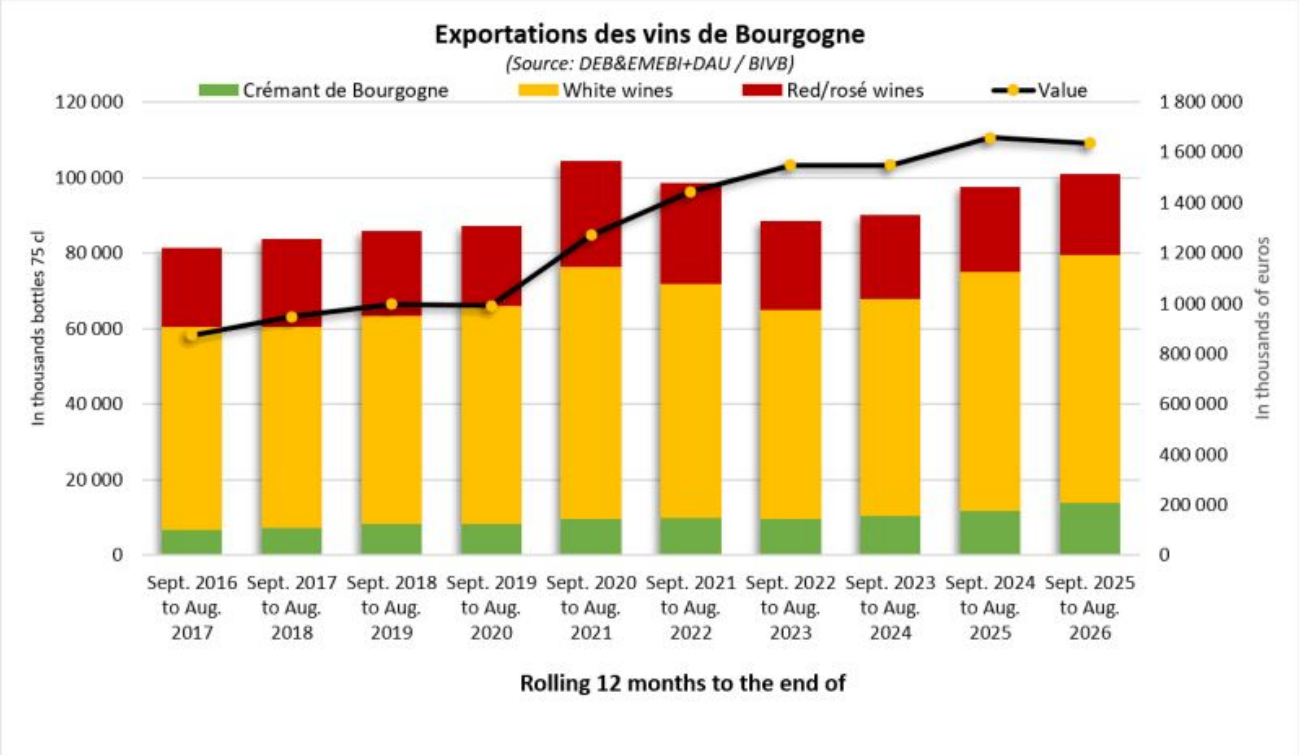
vinetur

La Bourgogne a tiré moins de ses exportations de vin malgré près de 101 millions de bouteilles expédiées à l’étranger

Le repositionnement des prix a soutenu les expéditions de vins blancs et de Crémant, mais les recettes moyennes à l’export par bouteille ont baissé d’environ 4,7 %

mardi 17 novembre 2026



La Bourgogne a exporté davantage de vin au cours des 12 mois clos en août 2026, mais en a tiré moins de recettes, signe que la hausse des volumes ne permet pas encore de redresser les revenus des producteurs de la région viticole française.

Selon un article publié le lundi 16 novembre par Wine Industry Advisor, qui cite un point économique du Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne fondé sur les données douanières, les exportations de Bourgogne ont atteint près de 101 millions de bouteilles au cours des 12 mois clos en août 2026. C'est 3,5 % de plus que sur la période comparable close en août 2025, soit environ 3,4 millions de bouteilles supplémentaires. Les recettes à l'export ont toutefois reculé de 1,4 %, à 1,65 milliard d'euros.

Ces chiffres concernent les vins de Bourgogne, et non l'ensemble des exportations françaises de vin. Ils couvrent également une période glissante de 12 mois, et non un seul mois, et les totaux publiés sont arrondis. Sur la base de ces totaux, les recettes moyennes à l'export par bouteille ont diminué d'environ 4,7 %, même si cet indicateur ne permet pas, à lui seul, de déterminer quelle part de cette évolution est due à la baisse des prix, à la composition des produits ou aux effets de change.

Le Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne a indiqué que le recul des recettes s'expliquait par un repositionnement des prix sur certains marchés. Cela laisse penser que les producteurs ont écoulé davantage de vin en ajustant leurs conditions commerciales, notamment dans les catégories où la demande est plus sensible aux prix. Les données montrent que la reprise des volumes est plus facile que celle des recettes.

La Bourgogne a néanmoins fait mieux que l'ensemble du marché français à l'export en volume. Sur la même période de 12 mois close en août 2026, les exportations françaises de vin ont reculé de 1,3 % en volume et de 2,7 % en valeur, selon l'article. À l'inverse, la Bourgogne a accru ses expéditions alors même que les revenus générés par ces ventes diminuaient.

La hausse des exportations de Bourgogne a été principalement portée par les vins effervescents et les vins blancs. Le Crémant de Bourgogne a gagné environ 2,1 millions de bouteilles sur l'année, tandis que les vins blancs en ont gagné environ 2,4 millions.

Les plus fortes progressions ont concerné les appellations régionales de Bourgogne, Chablis et Petit Chablis, ainsi que les appellations régionales du Mâconnais. L’article attribue une partie de ces résultats à la baisse des prix sur les marchés.

Les vins rouges ont suivi la tendance inverse. Leurs volumes exportés ont diminué d’environ 1,12 million de bouteilles sur la période. Le recul s’est concentré dans les appellations communales de la Côte de Beaune et de la Côte de Nuits, en baisse de 16,1 %, ainsi que dans les appellations régionales de Bourgogne, qui ont reculé de 0,7 %. Les résultats plus faibles des rouges s’inscrivent dans un ralentissement plus général de la demande pour ce segment.

Les tendances à l’export ont également fortement varié selon les pays. Aux États-Unis, les exportations de Bourgogne ont reculé de 6,9 % en volume et de 17,9 % en valeur au cours des 12 mois clos en août 2026, par rapport à la période équivalente un an plus tôt. L’article indique que le marché américain a été perturbé par les droits de douane imposés par l’administration Trump et par les stocks constitués en 2024 et 2025 avant l’entrée en vigueur de ces mesures.

Les expéditions vers le Canada ont également ralenti après une année 2025 dynamique. Les exportations de Bourgogne vers ce pays ont reculé de 6,6 % en volume et de 1,9 % en valeur sur la même période. Le Royaume-Uni a constitué la principale exception parmi les grands marchés, avec une hausse des exportations de Bourgogne de 13 % en volume et de 3 % en valeur. L’article précise toutefois que ce rebond n’a pas compensé le recul enregistré dans les deux principales destinations à l’export de la Bourgogne.

Les chiffres des exportations ont été publiés dans un contexte contrasté pour l’activité globale de la Bourgogne. Sur les 12 mois clos en septembre 2026, les ventes de vins conditionnés de la région ont progressé de 0,4 %, à près de 200 millions de bouteilles, grâce aux vins blancs et au Crémant de Bourgogne. Les ventes de vins blancs ont augmenté de 0,8 %, à 117 millions de bouteilles, tandis que celles de vins rouges ont diminué de 4,1 %. Le Crémant de Bourgogne a progressé d’un peu plus de 7 %.

Le marché intérieur est resté morose dans certains circuits. Selon l’article, les ventes de vins de Bourgogne dans la grande distribution française ont reculé de 1,6 % au cours des 12 mois allant de la mi-octobre 2025 à la mi-octobre 2026. Ce recul accentue la pression sur des producteurs déjà confrontés à l’évolution des habitudes de consommation de vin et à une demande plus faible pour les rouges.

L’offre se resserre également. Le Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne a indiqué que les stocks de vins tranquilles avaient diminué de 3 % à la fin de septembre 2026 par rapport à un an plus tôt, tandis que ceux de Crémant de Bourgogne avaient augmenté de 5 %. La récolte 2026 de la région était estimée à 1,08 million d’hectolitres, un volume inférieur à la moyenne quinquennale d’environ 1,5 million d’hectolitres. Les stocks existants devraient permettre de répondre à la demande à court terme, a indiqué le bureau, mais la baisse des rendements est devenue un problème structurel.

L’évolution des stocks diffère selon la couleur et l’appellation. Les stocks de vins blancs ont diminué de 3,9 % sur un an, avec un net recul de 17 % pour les appellations régionales du Mâconnais, que l’article associe aux ajustements de prix et à deux petites récoltes. À l’inverse, les stocks de Chablis ont augmenté après une récolte 2025 plus abondante. Les stocks de vins rouges ont diminué de 1,7 %, une baisse modeste compte tenu de la petite récolte 2025, et le bureau a indiqué que cela reflétait en partie un ralentissement des ventes.

Pour les producteurs de Bourgogne, les données sur les exportations témoignent à la fois de la résilience du marché et des difficultés rencontrées. Les vins blancs et effervescents trouvent toujours preneur, surtout lorsque leurs prix deviennent plus compétitifs, mais cette stratégie pèse sur les recettes. Les vins rouges restent sous pression, tandis que certains des principaux marchés étrangers de la région ralentissent également.

L’article indique que la Bourgogne cherche aussi à se développer au-delà de ses destinations traditionnelles. Il cite l’Asie du Sud, et notamment l’Inde, comme un marché à développer. Une mission exploratoire s’est rendue en Inde fin octobre, en partenariat avec des acteurs économiques et des organismes publics régionaux, avec la participation d’une douzaine d’entreprises bourguignonnes.